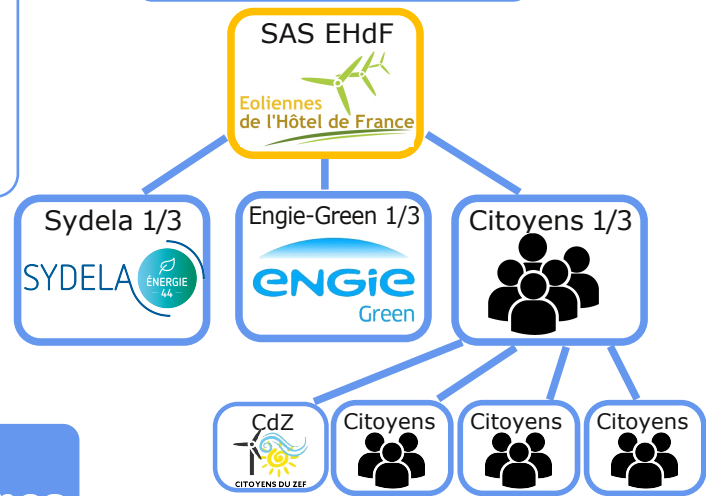


# Energies Citoyennes de l'Hôtel de France

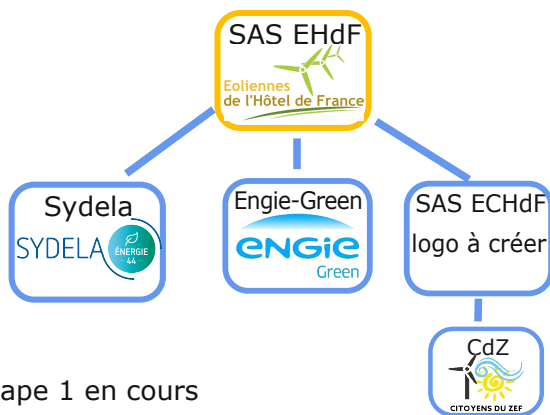
Le projet éolien est **co-piloté et gouverné à parts égales** par 3 acteurs : public (via le Sydela), citoyen et privé (via Engie-Green) réunis au sein de la SAS "Eoliennes de l'Hôtel de France".

La **participation financière citoyenne** dans le projet sera regroupée au sein d'une société créée à cet effet : la SAS "**Energies Citoyennes de l'Hôtel de France**".

## Structuration prévue

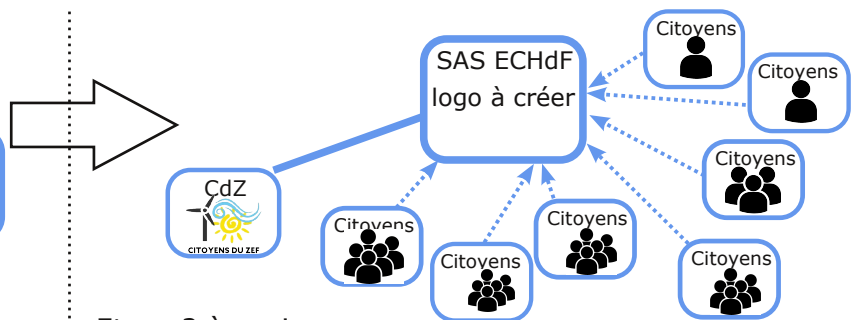


## Une structuration juridique de la participation citoyenne en 2 étapes



Etape 1 en cours

Notre association CdZ crée la SAS "ECHdF" en étant le seul actionnaire



Etape 2 à venir

**Appel à financement citoyen** -> les citoyens participant au financement du projet deviennent à leur tour actionnaires de la SAS "ECHdF"

## Participation financière citoyenne : qui ? combien ?

Une participation citoyenne au financement du projet estimée à environ **650 000€**

### Qui pourra participer ?

- **personnes physiques** :  
directement  
ou indirectement : clubs investisseurs, autres indivisions organisées
- **associations, sociétés** :  
territoire : Pays de Blain + communes limitrophes  
+ associations hors territoire si objet relatif à la transition énergétique

### Combien ?

par tranche de 100€  
montant minimum : 100€  
montant maximum : 5 500€/personne (physique ou morale)

**Vous êtes impatientes d'y participer ? ...  
Plus que quelques mois à attendre : rendez vous prochainement !**